

Martin Naud
Citoyen de Sainte-Sophie
Là, où il devrait faire bon vivre!
VIE D'ANGE ≠ VIDANGE



Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de
Sainte-Sophie
Intersan inc.

Mémoire présenté au Bureau d'audiences sur
l'environnement

Martin Naud
Janvier 2004

**Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie**

Martin Naud

Le 8 janvier 2004

Introduction

Je tiens à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui vient tout juste de fêter ces 25 années d'existence, l'écoute de ce mémoire tout comme l'ensemble des mémoires qui y seront présentés va dans le sens des valeurs Québécoises : le pouvoir démocratique et surtout le souci de plus en plus grandissant des débats sur l'environnement. Je me dois donc de prendre position sur ce projet d'envergure que je qualifierai de Méga Site d'enfouissement. Tout au long de ce mémoire j'essaierai d'en expliquer les jeux de mots utilisés dans le respect toujours mais surtout pour en dégager une compréhension de l'auditeur. J'ai essayé d'apporter des idées simples et nouvelles aux problèmes des déchets qui selon moi est un problème de surconsommation planétaire. Comme j'ai pu le constater dans mes lectures, la science de l'environnement est jeune tout juste 20 ans.

Ce mémoire se veut un espèce de testament pour la génération future des Sophiens et Sophiennes et des gens des Laurentides, pour en garder l'essence même : les actions concrètes prises pour sauvegarder notre environnement.

Pourquoi dis-je Méga site d'enfouissement?

Méga : veut dire Million

Site : Lieu

Donc on dira que c'est un milieu propice au million de tonnes de déchets enfouis.

Présentation

Je suis un citoyen, résidant d'une belle municipalité du nom de Sainte-Sophie. Ce que j'aime bien faire c'est de connaître le sens des mots et surtout faire des jeux de mots. Savez-vous ce que veut dire le prénom Sophie, évidemment de Sainte-Sophie. Sophie veut dire sagesse. Donc sagesse, c'est d'apprendre éventuellement des erreurs du passé. Moi, je me suis longuement documenté sur les sites d'enfouissement. Pourquoi en sommes-nous là créer des sites ou l'on enfouit parfois des trésors que l'on veut cachés?

Alors que j'étais perturbé par un tel projet lors de la première séance du Bape. Quelqu'un me disait : Seul nous somme qu'une goutte d'eau propre dans un amas de personnes capable de génie incomparable.

L'environnement est un conscientisation vers un devenir meilleur, les erreurs du passé, site d'enfouissement, catastrophes écologiques(nommons par exemple St-Amable) feront de nous un peuple meilleur enclin et tournée vers l'avenir. Ste-Sophie n'a qu'un slogan qui vaut la peine d'être compris : **Là ou il fait bon vivre et tournée vers l'avenir.**

Intérêt du projet/ influence sur l'environnement et qualité de vie

Je ne crois pas qu'un tel projet m'enchanté. Qui veut des déchets dans son territoire? L'animal instinctivement enterre ces besoins. Sommes-nous à l'air animal pour enterrer nos déchets? Je vante le génie Québécois parce que notre savoir est reconnu mondialement. Il faut immédiatement réinventer la poubelle.

Influence sur l'environnement

Pour bien répondre il faut comprendre l'énergie qui sera déplacé par ce projet et qui aura un impact direct sur l'environnement. Le **Feng Shui** est un exemple que j'expliquerai un peu plus loin de cet art de l'étude de l'énergie qu'influence dans un endroit concentré une somme d'objet inutile. Il serait bon de connaître pourquoi les gens sont influencés négativement aussitôt qu'il y a une somme considérable de déchets enfouis.

Impact au niveau des transports.

Un camion à l'heure sur une route verte vers Sainte-Sophie cela a peu d'impact sur l'environnement. Imaginons, une centaine de camions par heure et tout change. On ne respecte plus l'environnement, le niveau sonore, la flore, la faune et surtout une population clémente et paisible. Vous savez les gens paie des impôts au Québec pour avoir des routes qui sont parfois potable. Un tel projet comme on le sait déjà réduit considérablement la durée de vie des routes.

Qui remplacera les routes au Québec? Réponse : les travailleurs Québécois. Parce que l'on n'a pas su trouver des sites à proximités de chaque ville. Créer des mini sites aura comme impact de réduire l'affluence monstre sur la route 158 un paysage de mastodontes roulants apportant un lot considérables d'objets vers un site visé : ***Sainte-Sophie, là ou il fait bon vivre.***

Impacts au niveau des sols et de l'eau.(Réf. Environnement Canada.)

Après la gestion des déchets nous sommes à l'ère d'une nouvelle problématique la gestion de l'eau, les nouveaux sites d'enfouissements n'aide certes la qualité de l'eau. Je vous présente donc un article fort intéressant provenant d' Environnement Canada sur la gestion des déchets et de l'eau qui sont étroitement liés :

Tendances

La gestion des déchets solides au Canada a fait naître une série complexe de problèmes liés à la qualité de l'eau, dont bon nombre ne font que commencer à se préciser. On ne peut toutefois pas attribuer ces problèmes uniquement à l'utilisation de mauvaises pratiques de gestion dans le passé, car la situation est due plutôt à l'évolution de la nature du problème, qui amène à examiner les effets de nouveaux contaminants et à mettre en place de nouvelles pratiques d'élimination. Un grand nombre des contaminants de demain sont déjà présents dans l'environnement et il est possible que leur présence dans l'eau remonte à plusieurs années, car on ne fait que commencer à les analyser (c'est le cas notamment des nouveaux polluants organiques persistants et des produits pharmaceutiques). Les contaminants connus continueront d'être la source de graves problèmes et de nombreux défis. Prévoir les effets de ces contaminants sur la salubrité à long terme de l'environnement aquatique, mettre au point des méthodes pour réduire au minimum ces effets et établir un cadre réglementaire rigoureux assurant une gestion efficace, voilà les tâches les plus urgentes auxquelles il faut s'attaquer.

Déchets solides urbains

À mesure que la population urbaine du Canada augmente, il en va de même de la quantité de déchets produits. Selon les estimations, deux millions de tonnes de déchets urbains ont été éliminées en 1995 dans le grand Toronto et les régions de York, de Durham et de Peel; à cela s'ajoutent 0,95 million de tonnes de déchets privés, qui ont été exportés de ces régions (Golder Assoc. Ltd., 1996). La proposition formulée l'an dernier

par les autorités municipales de Toronto illustre bien jusqu'où les municipalités sont prêtes à aller pour éliminer leurs ordures. La Ville de Toronto proposait d'enfouir ses déchets urbains dans la mine Adams, une mine désaffectée située près de Kirkland Lake, à 600 km au nord. Les déchets rempliraient les fosses de la mine et s'élèveraient sur quelque 35 m au-dessus de la surface du sol; ce lieu d'enfouissement n'aurait toutefois qu'une durée de vie de 20 ans (Golder Assoc. Ltd., 1996). Qui plus est, les propositions visant à diminuer la quantité de déchets par le recyclage ou par une réduction à la source (p. ex., en diminuant l'emballage) ne ralentiront que légèrement le rythme d'augmentation de la production de déchets. Les pressions exercées par le public rendent désormais difficile le choix d'un site pour l'implantation d'un site d'enfouissement. De nombreuses questions ont en effet commencé à surgir depuis qu'on s'est rendu compte qu'aucun site d'enfouissement à parois étanches artificielles ne pourra être parfaitement étanche et qu'il y aura donc libération de lixiviat dans l'écosystème. Il faut également déplorer le manque d'uniformité de la réglementation (lorsqu'elle existe) relative à l'implantation, à la conception et au fonctionnement des installations, qui fait en sorte que le processus est asservi à des impératifs politiques plutôt que de reposer sur des critères techniquement valables. Le lixiviat s'échappant du site d'enfouissement aura inévitablement une incidence sur la qualité de l'eau et nécessitera l'installation d'un système d'assainissement coûteux et souvent inefficace qui, par surcroît, devra être exploité durant une longue période. Il est possible également que le lixiviat modifie les conditions à l'intérieur de l'aquifère ou du plan d'eau récepteur, ce qui pourrait en retour favoriser le transport des contaminants. On comprend encore mal l'incidence potentielle de ces changements sur la mobilité des contaminants. Ces facteurs, combinés à l'introduction de nouveaux produits chimiques et composés, comptent parmi les problèmes qu'il faudra examiner pour pouvoir préserver la qualité de l'eau.

Déchets agricoles

Entre 1990 et 2000, le nombre de parcs d'engraissement au Canada s'est accru de façon considérable. Les opérations agricoles évoluent et les pressions se font de plus en plus fortes afin que l'on augmente la densité des animaux aux exploitations agricoles. Il s'ensuit une hausse de la production de fumier, d'où la nécessité d'élaborer des protocoles de gestion adéquats afin de réduire au minimum les risques futurs pour la qualité de l'eau. Cependant, même s'il y avait élimination de toutes les sources, la libération et la migration lentes des contaminants connexes à partir de la masse déjà présente dans le sous-sol se poursuivront et auront des impacts grandissants sur la qualité de l'eau à très long terme. On peut donc s'attendre à ce que les pratiques de gestion du fumier entraînent une dégradation importante de la qualité de l'eau à l'échelle régionale, quelles que soient les nouvelles stratégies qui seront appliquées. Un autre

problème de taille pourrait être celui causé par la présence de substances perturbatrices du système endocrinien et de produits pharmaceutiques pour animaux dans les eaux souterraines et les eaux de surface des régions rurales. On possède toutefois très peu de données qui permettent d'évaluer ces risques. Autre problème, la libération croissante d'espèces bactériennes et virales, y compris de pathogènes, risque d'accroître la fréquence des cas de contamination microbienne, en particulier des eaux souterraines. Le monde agricole cherchera donc activement de nouvelles pratiques de gestion des déchets à la fois efficaces et peu coûteuses, mais l'élaboration et la mise en oeuvre de telles pratiques ne seront possibles qu'avec la collaboration des divers ordres de gouvernement, des chercheurs et du secteur privé.

Déchets miniers

Même si le nombre de mines au Canada est demeuré essentiellement inchangé au cours de la dernière décennie, on observe une tendance à l'expansion des opérations minières, ce qui accroît les quantités de déchets produits. Parmi les problèmes naissants liés à la gestion des déchets miniers, mentionnons la nécessité d'élaborer et de mettre en place des techniques d'élimination améliorées pour réduire l'oxydation des minerais sulfurés dans les déchets, ainsi que l'élaboration de méthodes de traitement abordables pour les sites existants. Citons également la libération potentielle de métaux lourds et d'oxyanions (c.-à-d. l'arsenic) à partir des déchets miniers en confinement subaquatique, ainsi que les réactions géochimiques qui se produisent à l'interface eaux superficielles-eaux souterraines. Les mines désaffectées constituent un problème à long terme pour les diverses instances concernées et il faudra mener d'autres études pour mieux comprendre les répercussions de ces installations pour les générations futures.

Déchets dangereux et industriels

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario continuent de prendre des mesures en vue de réduire les quantités de déchets dangereux qui sont éliminés dans la région des Grands Lacs (ACO, 1997). La gestion des déchets dangereux et industriels soulève divers problèmes nouveaux, qui ont trait notamment à l'harmonisation de la réglementation et des lignes directrices entre les diverses instances concernées et aux importations de déchets dangereux, notamment des États-Unis. Entre 1998 et 1999, les quantités de déchets dangereux importées des États-Unis ont augmenté de 18 %, jusqu'à 663 000 tonnes, ce qui a amené le ministre Anderson à exiger l'application de normes plus sévères (Judd, 2000). Divers facteurs ont une incidence sur les importations de déchets dangereux, entre autres les questions de responsabilité, le taux de change et la rigueur des règlements relatifs au nombre et au type de déchets pouvant être confinés

dans les sites d'enfouissement. Parmi les autres problèmes qui se posent, mentionnons l'efficacité des systèmes de confinement à long terme (après plus de 50 ans) et les effets des nouveaux produits chimiques et autres composés sur l'intégrité de ces systèmes. La question de la migration de substances chimiques et d'autres composés dissous et libres à l'intérieur de divers matériaux géologiques a aussi été soulevée. La contamination des eaux souterraines dans le comté de Lambton, en Ontario, ainsi que des eaux de la rivière St. Clair par des déchets dangereux injectés en puits (Vandenberg et al., 1977) illustre on ne peut mieux l'ampleur des problèmes de qualité de l'eau pouvant résulter d'un manque de connaissances. En effet, ces puits d'injection avaient été construits, et les déchets y avaient été éliminés, conformément à la réglementation et sur la base des meilleures connaissances de l'époque. On n'avait toutefois pas prévu que les déchets liquides migreraient à la surface par les puits de pétrole et les puits souterrains abandonnés et causeraient le grave problème qui persiste encore aujourd'hui.

Biosolides municipaux et installations septiques

Au Canada, la croissance démographique entraînera une augmentation de la quantité de déchets solides et liquides produits, ce qui causera le rejet de quantités croissantes d'eaux usées dans le sous-sol et la production de volumes grandissants de biosolides à partir des stations d'épuration. De même, le nombre d'installations septiques continuera d'augmenter considérablement avec l'accroissement de la population dans les secteurs résidentiels des régions rurales, les régions touristiques et les zones riveraines, ainsi qu'avec la conversion des chalets saisonniers en des maisons habitées à longueur d'année desservies par des installations septiques. La plupart des règlements imposent l'établissement d'une marge de recul pour prévenir la contamination des sources d'alimentation en eau potable par des bactéries ou le rejet de bactéries et d'éléments nutritifs dans les eaux de surface. Dans bon nombre de matériaux géologiques, ces marges assurent une protection adéquate pour prévenir les foyers de maladies à grande échelle. Certains cas documentés font toutefois état du transport de virus sur de grandes distances et d'infections chez des humains en présence de certains types d'aquifères. De fait, les nappes aquifères situées dans le sable à gros grain, le gravier et la roche fracturée sont particulièrement sensibles au transport à grande distance de virus et d'autres organismes pathogènes. Un certain nombre de facteurs physiques, chimiques et autres régissent le transport des virus dans les nappes aquifères. Les données acquises dans le cadre des recherches réalisées à l'extérieur du Canada pourraient sans doute être appliquées directement pour évaluer le risque potentiel associé au transport des pathogènes dans les nappes aquifères au Canada. Toutefois, certains aspects sont uniques à l'environnement canadien, que l'on pense notamment aux températures beaucoup plus basses susceptibles de

maintenir la viabilité des organismes pathogènes sur de plus grandes distances. De même, on possède peu d'information sur le transport des substances qui ont été définies depuis peu comme des menaces potentielles pour la santé humaine et l'environnement. Ainsi, on connaît peu de choses sur le sort des médicaments, des agents tensioactifs, des additifs alimentaires et des hormones naturelles dans le sous-sol, ni sur l'introduction de ces composés dans les puits ou leur rejet dans les eaux de surface.

[🔹 Table des Matières](#) [↩ Précédent](#) [➡ Prochain](#)

URL:<http://www.nwri.ca/threatsfull/ch12-2-f.html>

[Avis importants](#)

Créé: 2002-09-30
Mis à jour: 2002-12-17
Révisé: 2002-09-30

Acceptabilité du projet

Pour accepter un projet de site d'enfouissement, il faut en connaître les impacts même les plus catastrophiques pour l'environnement et pour la santé. La compagnie Intersan dans son projet a présenté que des études d'impacts, des rapports de firme d'ingénieurs.

Les rapports parlent d'une membrane dont l'étanchéité semble être bonne seulement pour 30 ans. Qu'arrivera-t-il de ces déchets, des eaux de lixiviation après 30,40,50 ans, ect. ?

Une génération d'individus comme nous le savons dure 100 ans. Pouvons-nous nous permettre un tel gâchis? Sommes-nous peu soucieux de notre environnement au point d'en hypothéquer les générations futures?

Pourquoi des municipalités comme St-Stanislas on dit NON à un projet de site d'enfouissement? Le projet proposé suppose un premier terme d'agrandissement et prévoit d'autres termes d'agrandissements, jusqu'en 2016. Notre municipalité et la compagnie Intersan doivent respecter d'un

commun accord la population Sophien et Sophienne et surtout d'avoir le soucis précieux de l'environnement.

Dans une mes premières interrogations envers la compagnie j'ai demandé qu'elles sont les valeurs ajoutés a un tel projet. On m'a répondu que des emplois. L'économie locale ne peut qu'être meilleur si l'on préserve l'environnement. Il y a des industries au Québec qui sont à 100% environnementalistes et qui réussissent.

Avant 2008, le Québec doit se doter d'une politique intégrant l'environnement, l'économie et l'emploi. Visés plus haut, visé, l'harmonie la plus complète entre les industries, l'individu et son environnement.

Donnons-nous aussi une politique simple de la valorisation des biens consommés et enlevons-nous dans notre esprit l'idée de la gestion des déchets. La vie québécoise m'a appris que si une technologie est désuète (moi ici je parle des sites d'enfouissement), nous étions assez ingénieux pour passer à un autre technologie. Le Québec est plein d'inventeur apte à trouver des solutions simples à un problème de gestion des déchets.

Comme vous le savez le 4 janvier 2004, les américains ont été capable de nous envoyer des images de Mars. Je crois sincèrement que nous sommes capable de trouver une solution au problème voir même plusieurs sur la gestion des déchets ou plutôt, la gestion des biens consommés pour l'ensemble du Québec. Je crois aussi qu'il faut faire une révision complète du projet qu'Intersan nous propose. Des projets plus environnementales proposés dans mes solutions serait envisageables et permettrait à cette compagnie de faire plus d'argent avec des résultats moins polluants.

Solutions

1-Réduction des déchets à la source pour les citoyens de Sainte-Sophie

Une des premières solution a envisagé serait d'offrir le bac à récupération aux citoyens de Sainte-Sophie. Si l'objectif est de réduire de 65% les matières résiduelles d'ici 2008, il faut l'adopter immédiatement dans notre municipalité et se conformer à la politique gouvernementale et ce, dès maintenant. Pourquoi enfouir des matières résiduelles qui pourrait être recyclées et revalorisées quand d'autres municipalités accomplissent déjà bien la tâche? On nous demande d'accepter un projet sans réduire dans notre propre territoire une masse importante de déchets. Les sommes versés à la municipalité depuis qu'Intersan est à Sainte-Sophie devrait être versé pour l'objectif premier : les trois R. Je cherche donc à convaincre dans ce mémoire d'abord de faire l'achat d'un camion pour recyclage et d'engager du personnel à cette fin. Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour la société Québécoise vers un avenir plus vert.

écologique = échos et logique. Une certaine logique sous forme d'échos ou écouter la population sur l'environnement c'est logique!

2- Inciter à la collecte sélective à la semaine au lieu de la collecte des déchets.

Notre municipalité et d'autres municipalité devraient se doter d'une politique d'encouragement au recyclage, c'est-à-dire une collecte sélective à tous les semaines voir même 2 fois par semaine et une collecte des ordures un fois aux deux semaines. Ainsi nous valorisons le recyclage au dépend de la collecte des déchets et nous augmentons la durée de vie des sites d'enfouissement.

3- Réinventer la poubelle

Depuis très longtemps nous avons été habitué à jeter tous ce qui nous semblait inutile aux vidanges, il faut changer notre style de vie et de mode penser. Il faut donc maintenant voir notre poubelle comme un objet inutile. Par contre, le bac à récupération, lui à l'utilité de revaloriser ce qui au départ ne semblait être utile.

Jeux de mots : Vie d'anges ne semble pas est égale à vidanges!

Jeux de mots : Récupération c'est-à-dire Récu père action

Donc reçu de l'apprentissage de notre père vers une action plus verte.

Jeux de mots : Recyclage= Recycler ce qui a pris de l'âge.

4- Principe Feng Shui appliquer à la gestion des déchets.

Cet ancestral art chinois, qui consiste à aménager judicieusement l'habitat et le cadre de vie pour favoriser la santé, le bien-être, la réussite, et finalement le bonheur pour être applicable au site d'enfouissement.

**Le Feng Shui est à l'environnement ce que l'acupuncture est au corps.
(Van Minh)**

L'appellation chinoise "Feng Shui" signifie littéralement "Vent et Eau". On utilise ces deux éléments de la nature pour résumer et représenter une discipline du bien-être par l'environnement.

- Pratiquer le Feng Shui, c'est construire et intégrer une habitation, un lieu de travail, un magasin, un atelier, etc., en harmonie avec le Chi équilibré. Si l'on y arrive, alors la santé, la vie sentimentale, la chance, la fortune seront favorisées. Si l'on évolue dans un environnement où l'Énergie Cosmique est perturbée, alors on court le risque de maladies, de catastrophes, de peines de cœur, de faillite.

Le Feng Shui est l'art de placer les objets dans une maison pour en accroître l'énergie dans cette espace. Imaginez que vous traversier avec votre corps de long en large et en profondeur un site d'enfouissement. Qu'elle sentiment auriez-vous sans doute celui de passer au travers je ne c'est quoi comme objet et surtout des objets à saveur négative. Au lieu de ça on vous propose un paradis ou chacun des éléments de la terre sont en harmonie : Bois, Feu, Terre, Métal, Eau Il faut donc redonner aux objets industriels la noblesse de revenir à leurs éléments naturels. Ce que

j'exposerai dans le prochain sujet. Et aussi écarté l'idée de mettre dans un seul site un encombrement d'objets inutiles.

5- Nos matières résiduelles redeviennent éléments naturels.

Comment peut-on arriver à redonner vie à un stylo qui nous semble inutile?

Réponse : il faut imposer aux manufacturiers et fabriquant un mode inversible de fabrication de leur produit. Une espèce de mode d'emploi qui nous dicte la façon de nous départir de l'objet en question

Si un stylo par exemple est composé : de métal, d'encre, de plastique. Il faudrait que nos fabricants puissent en revenir à un état où l'on pourrait revenir au simple métal, plastique et tout autre matière. En fait, il faut imposer aux industries Québécoises une fabrication moins polluante et inversible des éléments de fabrications pour revenir à un état brut. Il faut d'ores et déjà imposer une étiquette, une façon de faire pour disposer intelligemment ce qui nous semble plus utile. C'est la réorganisation de l'industrie vers un respect de l'environnement. Les principes Feng Shui sont là pour nous aider, l'harmonie des cinq éléments.

6- Le Lanfill Mining une solution pour la ville de Montréal et pour les autres municipalités ayant déjà un site d'enfouissement exploité au maximum.

Aux États-Unis, des États recyclent leur vieux dépotoir et ce qu'ils font c'est qu'ils tassent leurs déchets sur un petit terrain et creuse plus profondément leur site. Ainsi il accroît leur capacité d'enfouir et augmente ici la capacité et la longévité de leur site. Évidemment, ce n'est pas le meilleur objectif de revalorisation des déchets mais c'est une solution à considérer afin de ne pas chercher à créer d'autres sites d'enfouissement ou d'en obtenir un agrandissement.

7-Le principe de la gestion territoriale des déchets.

À chaque municipalité le soin de gérer sa propre production de déchets, ainsi il y aura des municipalités capables de solutionner un problème moins imposant que la gestion des déchets occasionne. Plusieurs municipalités auront l'ingénieux talent peut-être de réduire leurs déchets presque qu'à 90% et en enfouiront une quantité moins imposantes. On réduira ainsi la masse de déchets résiduels en ne concentrant pas un somme considérable en un site d'enfouissement précis. Il faut retourner à la terre ce que la terre nous a donné et nous a transmit, un environnement propre (sol) et limpide (eau)

8- Éduquer les jeunes et les moins jeunes à la nécessité des 3 R et à la nécessité de moins consommés.

9- Instauré la police des déchets

10- Surtaxé les consommateurs produisant les matières résiduelles

11- Encourageons les industries à saveur environnementalistes.

12- Créons des sites internets ou les gens offrent des biens qui non plus besoin en les offrant à la population.

13- La politique de 110% de récupération

14- Décerner des prix environnements et donner des subventions pour promouvoir les industries vertes!

15- Création d'un *Ministère de la gestion des déchets municipaux* ayant le pouvoir d'aider les municipalités vers la gestion durable des déchets.

EN CONCLUSION

Je crois sincèrement que nous ne sommes plus dans l'ère de l'enfouissement mais plus dans l'ère de la réduction des matières résiduelles. À l'aube de 2004, j'espère que l'on commencera à se doter de politique municipale de gestion et de réduction des déchets pour l'ensemble des municipalités du Québec. Sainte-Sophie ou plutôt Sainte-Sagesse, n'est pas ouverte à l'enfouissement massif des ordures, vidanges, rebus ou des déchets. J'ai la ferme conviction que la population de Sainte-Sophie ainsi que la MRC de la rivière du Nord constate que la gestion des déchets est problématique des grandes villes avoisinant notre belle municipalité.

Je suis convaincu et vous en conviendrez que le village de Sainte-Sophie ne peut approuver un tel projet. Être Sophiens et Sophiennes de ce village veut dire être sage dans ses pensées.

Je demande donc au Bureau d'audiences sur l'environnement de remettre un rapport au premier Ministre Jean Charest ainsi qu'aux différents Ministère concernés, les convaincant sur la nécessité d'abolir un tel projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie causant des tords irrémédiables sur la qualité de l'air, l'eau, et des sols et bien certainement à la qualité de santé des population riveraines.

Reste à dire que les Québécois et les Québécoises dans la lecture de ces mémoires seront un peu plus sensibilisés à la cause et que l'on doit se mettre en œuvre pour préserver un environnement de qualité aux générations futures.

À quand la fermeture du premier site d'enfouissement au Québec?
À quand la politique Québécoise sur la gestion durable des déchets?
À quand les premiers centres de tri à 100% écologique?

Sainte-Sophie, là où il fera bon vivre!

Sainte-Sophie, là où nous préserverons l'avenir!

